

Notre Danse

ASSOCIATION
SAINT - SAËNS

INSCRIPTION INDIVIDUELLE
SAISON 2023/2024

PHOTO DE
L'ÉLÈVE

ÉLÈVE

Nom Prénom(s)
Date de naissance / /
Adresse
Ville Code postal
Tél E - mail @

RESPONSABLE LÉGAL 1 (si élève mineur)

Nom Prénom(s)
Date de naissance / /
Adresse
Ville Code postal
Tél E - mail @

RESPONSABLE LÉGAL 2 (si élève mineur)

Nom Prénom(s)
Date de naissance / /
Adresse
Ville Code postal
Tél E - mail @

DOCUMENTS À FOURNIR

- ☐ Un certificat médical
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Le règlement intérieur paraphé et signé
- ☐ Paiement intégral
- ☐ Assurance "responsabilité civile"

MODE DE PAIEMENT

- ☐ Virement bancaire (RIB)
- ☐ Espèces
- ☐ Chèque(s) - Nombres *
- ☐ Autres ...

COTISATION

Nombre de cours
(cf. verso)
Réduc.
foyer (15.00 €)
Cours de danse

*nous proposons les facilités de paiement : 3x sans frais à voir avec le staff

TOTAL ÉLÈVE

ASSOCIATION
SAINT - SAËNS



TARIF SAISON 2023 / 2024

TARIF SAISON 2023 / 2024		1 COURS	2 COURS	3 COURS	4 COURS	5 COURS
		(Costume inclus)	(Costume inclus)	(Costume inclus)	(Costume inclus)	(Costume inclus)
COMMUNE	Jazz Classique Initiation Tango Argentin Expression corporelle	179,00€	227,00€	275,00€	323,00€	371,00€
HORS COMMUNE	Jazz Classique Initiation Tango Argentin Expression corporelle	199,00€	247,00€	295,00€	353,00€	391,00€

Une remise de 15€ est accordée par inscription à partir du 2ème inscrit du même foyer

PLANNING DES COURS

PLANNING DES COURS			
HORAIRES	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H45 à 10H45			EXPRESSION CORPORELLE (dès 40 ans - sans limite d'âge)
15 minutes	PAUSE DE 15 MINUTES		
11H à 12H			ÉVEIL / INITIATION (4 à 8 ans)
17H à 18h	CONTEMPORAIN 1 (9 à 15 ans)	CLASSIQUE 1 (9 à 13 ans)	
18H à 19H	JAZZ 1 (9 à 13 ans)	HIP-HOP 3 (à partir de 9 ans)	
15 minutes	PAUSE DE 15 MINUTES		
19H15 à 20H45	JAZZ 2 (14 à 17 ans)	CONTEMPORAIN 3 (à partir de 16 ans)	
20H45 à 22H15	JAZZ 3 (18 ans et +)	TANGO ARGENTIN (dès 18 ans - sans limite d'âge)	

SALLES DE COURS	Salle "Cinéma théâtre"	Salle "Les trois saules"	Salle "Les trois saules"
-----------------	------------------------	--------------------------	--------------------------

PAUSE DE 15 MINUTES

PAS DE COURS

STAGES

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Plusieurs stages seront proposés au cours
de l'année
Payable à la séance
Réductions pour les adhérents
Notrace Danse

Date à définir

Notrace Danse

ASSOCIATION
SAINT - SAËNS



Préambule

Le règlement intérieur de NOTRACE DANSE a pour **objet de définir les règles générales qu'exige la vie en collectivité, dans le respect des autres et de la tolérance.**

Admission et Inscription :

Pour inscrire un élève à NOTRACE DANSE, et ceci pour des raisons de sécurité, d'assurance et de gestion, **il est obligatoire de remettre avant le 21 Septembre de chaque année :**

- **Le dossier d'inscription dument complété,**
- Un certificat médical qui certifie que l'élève ne présente aucune manifestation pathologique contre-indiquant la pratique de la danse,
- **Le paiement intégral des cotisations, y-compris pour les paiements en trois fois avec encaissement en septembre, décembre et mars,**
- **Un exemplaire du présent règlement signé par l'élève et ses parents (si mineur).**
- Une photo d'identité

Au cas où le dossier d'inscription ne serait pas complet au 31 octobre, nous nous verrions dans l'obligation de refuser l'accès aux cours.

Par ailleurs, nous informons que nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'élèves par cours et que nous ne pourrions accepter d'élèves si le quota est atteint. Toutefois, nous effectuerons une liste d'attente qui permettra d'effectuer des remplacements en cas de désistement.

Seuls les cas exceptionnels (déménagement, maladie de longue durée, ...) feront l'objet d'un remboursement au prorata temporis, uniquement en cas d'arrêt définitif de l'activité et sous réserve de présentation d'un justificatif écrit dans le mois suivant cet arrêt.

Toutefois merci de noter qu'un montant forfaitaire de 75.00 € seront retenus sur ce remboursement.

Fréquentation et Assiduité :

Il est demandé aux élèves un minimum d'assiduité, par respect pour les professeurs et les autres élèves. De plus, cette **assiduité est indispensable pour le bon déroulement des cours** et l'organisation des manifestations organisées par NOTRACE DANSE (Spectacles, cours, ...).

Les professeurs remettent les enfants aux parents venus les chercher sauf si une autorisation de sortie est signée par le responsable légale de l'enfant. Cette autorisation est nécessaire dès lors qu'aucune personne majeure ne vient récupérer l'enfant à la porte de la salle de cours. Dans ce cadre, l'assiduité est également demandée aux parents pour récupérer leurs enfants à la fin des cours et ainsi ne pas perturber le démarrage du cours suivant.

Il est rappelé aux élèves et à leurs parents que NOTRACE DANSE ne peut être tenu pour responsable des évènements intervenant hors des lieux et horaires des cours et des manifestations organisées par l'association, notamment en cas d'absence de l'élève.

Tenue et Discipline :

Une **tenue correcte est exigée**. Les **chaussures de ville étant interdites dans les salles de cours**, il est demandé aux élèves de porter des chaussures de danse, ou toute autre tenue déterminée par les professeurs et de se changer dans les vestiaires à proximité.

Aucun objet ou outil dangereux ne doit être apporté en cours. Le port des bijoux est déconseillé, ainsi que le fait d'avoir sur soi de l'argent ou des objets précieux. En cas de perte ou de vol, l'association ne pourra être tenue responsable.

Les manquements au règlement intérieur de l'association et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des professeurs ou des autres élèves peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, pour le cas des élèves mineurs, portées à connaissance de la famille. Dans les cas les plus extrêmes ou en cas de récidives, les membres du bureau de NOTRACE DANSE se réservent le droit d'exclure définitivement un élève sans remboursement des cotisations versées.

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, des répétitions et des spectacles, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les salles de cours durant le cours, à assister aux répétitions et à être présents dans les coulisses lors des spectacles. Les familles sont tenues d'accompagner les élèves des petites sections jusqu'à la salle de cours et ont l'obligation de récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure précise de la fin du cours. NOTRACE DANSE ne peut être tenue pour responsable des élèves en dehors des horaires de cours et des salles de danse.

Horaires :

Les horaires des cours et la composition des groupes sont communiqués aux élèves lors de l'inscription. Ils peuvent toutefois être modifiés jusqu'au 31 octobre à la seule appréciation des professeurs et des membres du bureau de l'association.

Spectacles :

Le spectacle de fin d'année, organisé sous forme de 2 représentations sur une soirée et un après-midi consécutif, est obligatoire pour les élèves qui se sont engagés en début de saison à y participer. Cette obligation couvre l'ensemble des répétitions générales en préparation de cette manifestation ainsi que les 2 représentations.

En cas d'indisponibilité, les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur doivent prévenir les professeurs par écrit au plus tard le 1er janvier de la saison. Il est demandé à chaque élève de respecter les tenues et accessoires prêtés et de les rendre en bon état, en temps et en heure. Dans le cas contraire, le remboursement des équipements détériorés ou non rendus sera demandé.

IMPORTANT : une participation financière est demandée à tous les spectateurs, y compris pour les familles, pour couvrir les frais de la représentation du gala de fin d'année (SACEM, décors, aménagement nécessaire à la sécurité des élèves, sono, ...)

Le prix du billet d'entrée de chaque représentation est fixé quelques mois avant le spectacle.

Données informatiques / RGPD :

En application de la loi informatique et Libertés du 06/01/78 et du règlement général sur la protection des données (RGPD) ; l'EMDG s'engage à n'utiliser les données à caractère personnel de l'adhérent qu'à des finalités administratives pour l'année scolaire en cours.

Elle s'engage à ne pas traiter de manière incompatible avec la finalité de l'école, à ne pas publier, divulguer ou transmettre d'informations concernant l'utilisation des données à caractère personnel sans le consentement de l'adhérent.

En application à la loi précitée, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant sur simple demande écrite.

ASSOCIATION
SAINT - SAËNS



AUTORISATION DE SORTIE DE FIN DE COURS (élève mineur)

Je soussigné(e) :

Responsable légal de l'enfant :

Autorise mon enfant à partir seul(e) à la fin du (*des*) cours de danse au(x)quel(s) il a participé.

Fait à Le

Signature du Responsable légal (élève mineur) :

Signature du règlement intérieur :

Date : / /

Signature de l'élève :

Signature du Responsable légal (élève mineur) :

Décharge du droit à l'image

Je soussigné(e),
déclare par la présente accorder à l'association NOTRACE DANSE le droit exclusif d'utiliser, reproduire, publier et diffuser mon image, capturée lors des cours et des manifestations organisées par l'association, à des fins promotionnelles, de communication et de documentation, conformément aux dispositions légales applicables.

Je comprends que cette décharge signifie que mon image peut être utilisée dans divers supports de communication, tels que des publications imprimées, des sites web, des réseaux sociaux et d'autres moyens de promotion de l'association NOTRACE DANSE, sans aucune restriction territoriale ni limitation de durée.

Je reconnais également que cette décharge est valable aussi bien pour les mineurs que pour les majeurs. Si je suis un parent ou un tuteur légal d'un mineur, je déclare avoir le droit légal de consentir à cette décharge au nom du mineur.

Je comprends que cette décharge est un acte volontaire et irrévocable, et que je ne pourrai pas engager de poursuites légales ou réclamations ultérieures à l'égard de l'association NOTRACE DANSE, de ses dirigeants, représentants ou toute autre personne agissant en leur nom, concernant l'utilisation de mon image ou celle du mineur conformément à cette décharge.

Fait à Le

ÉLÈVE MAJEUR

ÉLÈVE MINEUR

Nom complet de l'élève majeur :

.....

Nom complet du parent ou tuteur légal :

.....

Nom complet du mineur :

.....

[Signature de l'élève majeur]

[Signature du parent ou tuteur légal]